



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :    /    /

Dossier complet le :    /    /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de renovation et mise aux normes de la piste de Bobsleigh/Luge/Skeleton a La Plagne Tarentaise (73)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SOCIETE DE LIVRAISON DES OUVRAGES

Raison sociale

SOLIDEO ALPES 2030

N° SIRET

94163634200011

Type de société (SA, SCI...)

Etablissements publics

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Laurent-Brouty

Prénom(s)

Nicolas

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés., 44D |                                                                                                                                                                      |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la rénovation et la mise aux normes de la piste de Bobsleigh/Luge/Skeleton à La Plagne Tarentaise (73). Il consistera à la rénovation de bâtiments existants et à l'aménagement d'espaces nécessaires pour améliorer le site existant en vue de l'accueil de compétitions sportives d'envergure internationale comme les JOP ALPES 2030 ou la coupe du monde. Les opérations prévues dans le cadre du projet sont : - la modification des bâtiments du site : démolitions/reconstructions (B1, B4 et B7) + rénovations intérieures avec extension (B2, B3, B5 et B6), - la reconfiguration de certains virages (6 et 15), - l'amélioration de l'isolation thermique (notamment le bachage et calorifugeage de la piste), - le remplacement d'équipements techniques (transformateurs, groupes froids, etc.), - l'ajout ou la rénovation d'ouvrages hydrauliques : mise en place d'ouvrages de régulation des eaux pluviales + remplacement de certains drains et de puits de pompage, - la rénovation de la voie de service actuelle longeant la piste, - la remise en état praticable de la route des Mairiers pour l'accès de secours.

#### 4.2 Objectifs du projet

La piste de Bobsleigh/Luge/Skeleton de la Plagne a été initialement construite pour les JO d'Albertville de 1992. Elle a connu certaines améliorations depuis les JO de 1992, mais présente aujourd'hui certaines non-conformités et nécessite d'être renouvelée. Les objectifs sont les suivants : - mettre aux normes les infrastructures et avoir une plus-value d'usages pour l'organisation des futurs jeux olympiques de 2030 (court terme) ; - pérenniser et mettre en valeur un équipement historique et emblématique (la seule piste de bobsleigh en France datant de 1992) ; - faciliter l'exploitation de la piste et améliorer les équipements techniques ; - aboutir à la réalisation d'un projet qui fait sens pour son territoire, par son attractivité touristique, son usage multi-saisons pour la Plagne, et sa dimension sportive.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux prévus dans le cadre du projet de renovation de la piste de Bobsleigh/Luge/Skeleton de La Plagne consisteront en : - des operations de terrassement et de defrichement sur les secteurs d'extension, - des operations de demolition et de construction de batiments, - le remplacement d'equipements (transformateurs, groupes froids, etc.), - l'amenagement de voiries, - le remplacement de systeme de drainage et de puits de pompage. Les installations de chantier pourront comprendre : une base vie pour l'accueil du personnel de chantier, des zones de stockage du materiel, des bennes de stockage de dechets, des grues (mobiles ou fixes) Les travaux seront realises entre mai 2027 et aout 2029, avec des interruptions en hiver (compte tenu de l'enneigement).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site de la piste de Bobsleigh/Luge/Skeleton de La Plagne a toujours fonctionne autour de deux axes d'exploitation : - sportif (accueil des competitions internationales dans les 3 disciplines de bobsleigh, luge et skeleton, piste tres prisee pour l'entrainement de nombreuses equipes etrangeres ...) ; - touristique (3 activites touristiques que sont le Bob Raft, Speed luge, Bob Racing). Il represente egalement de l'unique piste de bobsleigh en France. A l'issue des travaux, le site conservera ses differentes vocations. La renovation du site est prevue d'ici 2029. Outre l'evenement exceptionnel des JOP ALPES 2030, le fonctionnement du site en phase d'heritage (c'est a dire apres les Jeux) sera similaire au fonctionnement actuel, avec toutefois un elargissement de la periode d'activite en hiver (les nouveaux groupes froids permettant une meilleure production de glace) et un renforcement de l'attractivite touristique du site (en hiver comme en ete) grace aux nouvelles installations et a la visibilite apportee par les JOP ALPES 2030. Le fonctionnement du site sera donc similaire par rapport a la situation actuelle. Ses performances energetiques seront ameliorees avec un gain minimal de consommation annuelle de 30%. Par ailleurs, la consommation d'eau sera optimisee avec egalement un gain attendu de 40% de consommation annuelle. En cas de cessation d'activite, les installations seront mises en securite et les installations seront demantelees.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

un dossier IOTA, une autorisation de defrichement (instruite par la DDT), une demande de derogation especes protegees (instruite par la DREAL). Le projet est egalement soumis a l'obtention des permis de demolir et de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                      | Valeurs                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Emprise du site Surface de bâtiment a rehabiliter Surface de bâtiment a creer Nombre d'arbres a defricher | (10, HA) (628, m²) (3670, m²) (15, Arbre) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :    "  Lat. :    "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zone NL du PLU de La Plagne Tarentaise : zone naturelle et forestiere, equipee ou non, dediee a la pratique des activites sportives et de loisirs

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

non

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas compris dans le perimetre d'une ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche du secteur d'implantation du projet est situee a environ 560 m a l'Est. Il s'agit d'une ZNIEFF de type I referencee 820031474 « Forêt du mont Saint Jacques ».                                                     |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est implante sur la commune de La Plagne Tarentaise (73), commune situee en zone de montagne.                                                                                                                                                                                                 |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun APB n'est present au droit du site. L'APB le plus proche est situe a plus de 15 km a l'Est.                                                                                                                                                                                                     |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de La Plagne Tarentaise n'est pas concernee par la loi littorale.                                                                                                                                                                                                                          |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Aucun parc naturel, aucune reserve naturelle et aucune zone de conservation halieutique n'est presente au droit du site. La zone la plus proche du secteur d'implantation du projet, est situee a 4,6 km a l'Est. Il s'agit du Parc National de la "Vanoise" (aire d'adhesion), referencee FR3400001. |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La Savoie a un Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement (PPBE) dont la dernière échéance (4ème échéance) a été approuvée en juillet 2024. Toutefois, la voie la plus proche de la zone du projet et concernée par ce PPBE se situe à environ 3,7 km au nord : il s'agit de la RN 90. Le site se trouve en dehors du zonage des cartes de bruits des routes départementales de la Savoie |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le zone du projet n'est pas concernée par un site patrimonial remarquable, un bien inscrit au patrimoine mondial ou dans sa zone de tampon, et dans aucun périmètre de monument historique. Le monument historique le plus proche est à 1,4 km à l'Est du projet, il s'agit du site " Dolmen de Nantfrozin". Le site patrimonial remarquable (SPR) le plus proche est situé à plus de 10     |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide d'importance internationale (sites RAMSAR) n'est recensée au droit du site (source : Geoportail). Les inventaires écologiques réalisés par KARUM en 2025/2026 et les sondages pédologiques réalisés en 2026 par EVINERUDE ont permis de délimiter plusieurs petites zones humides sur le site.                                                                            |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de la Plagne Tarentaise n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) mais est concernée par le PPRi-Tarentaise médiane et le PPRN de La Plagne Tarentaise (multi).                                                                                                                                                                                 |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le PPRi-Tarentaise médiane a été approuvé le 09/11/2016. Le PPRN de La Plagne Tarentaise a été approuvé le 02/09/2019.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas concerné par un site BASOL, CASIAS ou SIS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune ZRE n'existe sur la commune de La Plagne Tarentaise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site étudié n'est pas implanté au droit d'un périmètre de protection de captage d'eau potable. Le captage en eau potable le plus proche est situé à environ 150 m au Sud-Ouest de la zone d'implantation du projet et le périmètre de protection le plus proche est situé à environ 100 m au Sud-Ouest du site (source : Atlas Santé).                                                    |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site inscrit n'est situé au droit de la zone d'implantation du projet. Le site inscrit le plus proche est situé à plus de 3,5 km au Nord-Ouest, il s'agit du "Château de Montmayeur (ancien)".                                                                                                                                                                                         |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas compris dans une zone NATURA 2000. La zone NATURA 2000 la plus proche est située à environ 4,5 km au Nord-Ouest du site. Il s'agit d'une zone NATURA 2000 directive Habitat référencée FR8201777 : « Adrets de Tarentaise ». |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site classé n'est situé au droit de la zone d'implantation du projet. Le site classé le plus proche est situé à environ 7 km au Sud, il s'agit du "Vallon de Champagny-le-Haut".                                                         |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est alimenté par le réseau d'eau potable de la ville et par le captage de la source de la mine. La consommation en eau du site actuel est d'environ 17 000 m <sup>3</sup> à 19 000 m <sup>3</sup> /an (données 2025). La consommation en eau du site en phase travaux sera similaire (pas d'évolution notable prévue). En phase d'exploitation, après la réalisation du projet, la consommation est estimée entre 2000 et 12 000 m <sup>3</sup> /an (soit 40%). |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les bâtiments à construire ne comprendront aucun nouveau niveau souterrain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet prend en compte l'aménagement de plusieurs installations ainsi que la construction de nouveaux bâtiments. Le volume déblayé total est estimé à environ 18 500 m <sup>3</sup> contre un volume de remblais d'environ 1000 m <sup>3</sup> . Au global le projet sera excédentaire en matériaux.                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | ras                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | ras                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux nécessiteront de l'eau pour les ouvriers et la fabrication du béton. Il n'y a pas d'estimation de la consommation. En phase d'heritage, le projet aura une incidence positive sur la consommation en eau du site (baisse d'environ 40%). La gestion des eaux usées sera similaire au fonctionnement actuel : rejet au réseau d'assainissement. |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les opérations de défrichement nécessaires à la mise en place des nouvelles plateformes et extensions de bâtiment vont impacter la biodiversité. Un VNEI est en cours de réalisation, et une demande de dérogation d'espèces protégées sera réalisée et instruite par la DREAL.                                                                            |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Aucune zone NATURA 2000 n'est présente à moins de 3 km du secteur d'implantation du projet. La zone NATURA 2000 la plus proche est située à environ 4,5 km au Nord-Ouest du site.                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet s'implante au sein d'un site déjà existant. Toutefois, certains abattages d'arbres sont prévus dans le cadre du projet. Une autorisation de défrichement sera donc réalisée.                                                                                                                                                                     |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site SEVESO ni zonage réglementaire relatif à un PPRT, n'est identifié dans l'environnement du projet.                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone du projet est sur le périmètre de prescriptions du PPRN de La Plagne Tarentaise approuvé le 02/09/2019. Il est en alerte faible de retrait gonflement d'argiles et en zone de sismicité 3. Une étude géotechnique est en cours pour assurer le bon dimensionnement du projet face à ces risques.                                                   |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les rejets au milieu naturel seront limités aux eaux pluviales dans les cours d'eau, et aux émissions atmosphériques des chaudières à granulés dans l'air.                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet concerne une zone d'activités touristiques en montagne. Il n'est pas sensible vis-à-vis d'éventuels risques sanitaires externes.                                                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, le trafic est estime en moyenne a 10 rotations de PL/jour et a 15 rotations de VL/jour. En phase d'heritage, le trafic routier journalier sera similaire a la situation actuelle (environ 80 voitures/jour). En revanche, la periode d'activite du site sera plus longue sur l'annee. La route de desserte du site a un trafic moyen de 2500 veh/jour. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux seront realises autant que possible en journee. En phase d'heritage, la situation sera similaire a la situation actuelle, mais avec une periode d'activite du site plus longue sur l'annee                                                                                                                                                                   |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les usagers du site ne sont pas sensibles au bruit. L'environnement sonore de montagne est relativement calme.                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'activite du site n'est pas source d'odeur. La situation future sera similaire a la situation actuelle.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La phase travaux pourra engendrer des vibrations localisees, non perçues hors site. En phase d'heritage, le site ne genere pas de vibration hors site.                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, certains eclairages exterieurs pourront etre mis en place. En phase d'heritage, les eclairages du site actuel seront remplaces par des eclairages modernises.                                                                                                                                                                                          |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site est au sein d'un petit lieu-dit. Les eclairages nocturnes sont limites. Cela ne presente pas d'enjeu pour le site (piste de bobsleigh).                                                                                                                                                                                                                          |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Durant les travaux, les sources de rejets atmospheriques concerneront la circulation des vehicules de chantier, les operations de demolition et la manipulation des sols. En phase d'heritage, en plus de la circulation des vehicules, le projet entrainera des emissions liees a combustion des nouvelles chaudières a granules.                                       |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet va augmenter l'impermeabilisation du site avec les constructions et aménagements extérieurs prévus.                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            | Les eaux pluviales du site projete seront envoyees dans des ouvrages de regulation, avant rejet dans les cours d'eau. Les eaux usees sanitaires sont rejetees au reseau d'assainissement                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'entraînera pas d'effluents supplémentaires. La situation future sera similaire à la situation actuelle.                                                                                                                                                                                                          |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les travaux engendreront des déchets de démolition, des déblais et des déchets de chantier. Ils seront triés et évacués vers des filières agréées. Les déchets en phase exploitation seront similaires à la situation actuelle du site. La quantité augmentera en cohérence avec le développement de l'activité.             |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est au sein d'un site déjà existant, sur une zone d'activités sportives et touristiques. Il n'a pas d'impact sur le patrimoine architectural, culturel ou archéologique. Le projet de rénovation va permettre d'améliorer l'aspect des installations (qui ont plus de 35 ans) et leur bonne intégration paysagère. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet correspond à une rénovation et une mise aux normes d'une piste Bobsleigh/Luge/Skeleton, implantée dans une zone d'activités touristiques. Les travaux d'aménagements, de démolition et de construction prévus seront au sein du site.                                                                              |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

D'après les avis de l'autorité environnementale et décisions sur les demandes au cas par cas, sur le département de la Savoie, quelques projets sont recensés à moins de 1 km du projet étudié. Ces projets sont toutefois trop éloignés pour entraîner des effets cumulés en phase d'exploitation, et leurs travaux semblent avoir déjà été réalisés. Deux autres projets portés par SOLIDEO sont identifiés à proximité du projet étudié : la construction de l'ascenseur valéen et le turbinage de la source de la mine. Les effets cumulés en phase travaux concerneront le trafic routier, le bruit et les poussières. Toutefois, ces effets seront temporaires et limités. En phase d'héritage, les effets cumulés seront positifs vis-à-vis de l'attractivité du secteur et du tourisme, et compte tenu du développement des énergies renouvelables (voir annexe).

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Non applicable

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Mesures en phase de travaux : - Mise en oeuvre des normes et bonnes pratiques : signalisation du chantier, stockage des produits sur retention, rangement du materiel, utilisation d'un dispositif d'aspersion, etc. - Deblais / remblais : reutilisation des deblais autant que possible, - Dechets : tri selon la nature des dechets, stockage adapte avant d'etre evacues vers des filieres agreees, valorisation autant que possible. - Air : dispositif d'aspersion des poussieres - Biodiversite : reduction des emprises de chantier et balisage et realisation des travaux en fonction du calendrier du cycle biologique des especes Nota : Une demande de derogation d'especes protegees pourra etre realisee de maniere independante de la presente demande si elle s'averait necessaire. Mesures en phase d'exploitation - Gestion des eaux pluviales : mise en place d'ouvrages de regulation pour les surfaces impermeabilisees du site - Consommation energetique : utilisation d'energie renouvelable (chaudieres a granules de bois dans plusieurs batiment) et eclaireage LED (dans tous les batiments)

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site existe depuis les JO de 1992. Il est structurant au niveau du lieu-dit sur lequel il est implanté. Les installations sont vieillissantes et nécessitent d'être mises aux normes et renouvelées. Le projet de rénovation du site va entraîner des incidences en phase de travaux sur le trafic routier, l'environnement sonore et la qualité de l'air. Ces incidences seront toutefois limitées dans le temps (livraison en septembre 2029, et réduites par les périodes d'indisponibilité compte tenu de l'enneigement). En phase d'héritage, le projet permettra une nette amélioration de l'aspect du site (rénovation des installations), de son insertion paysagère, de la consommation en eau potable (-40%), de la gestion des eaux pluviales (mise en place d'ouvrages de régulation) et une réduction des consommations énergétiques (-17%). Le projet

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **Laurent-Brouty**

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Directeur de la Maitrise d'Ouvrage de la Solideo

## À Chambéry

Fait le 03-08-2026

Signature du (des) demandeur(s)